

PROJET DE GÉOTHERMIE PROFONDE À HAUTE-SORNE
COMMISSION DE SUIVI ET D'INFORMATION

Secrétariat :
Taylor Quenet
c/o Office de l'environnement
Chemin du Bel'Oiseau 12, Case postale 69
2882 Saint-Ursanne
t 032 420 4803, taylor.quenet@jura.ch

Présidence :
Pascal Mahon
t 076 249 19 44,
pascal.mahon@unine.ch

Coordination :
Sylvain Rigaud
Service du développement territorial, Section de
l'énergie, Rue des Moulins 2
2800 Delémont
t 032 420 53 22, sylvain.rigaud@jura.ch

Ordre du jour

SÉANCE 3 (1/2023)

Date : Lundi 6 février 2023

Lieu, heure : Aula de l'école primaire, rue du Collège 11, 2854 Bassecourt - 16h45

A TOUS LES MEMBRES DE LA COMMISSION DE SUIVI ET D'INFORMATION (CSI)

1. Accueil et approbation de l'ordre du jour	5'
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 19 décembre 2022	5'
3. Informations et discussion générale (debriefing) sur le suivi de la séance du 19 décembre 2022	20'
4. Présentation du budget de la CSI et discussion	15'
5. Publicité des travaux de la CSI : site internet et concept de communication	15'
<i>Pause</i>	15'
6. Reprise de la suite de la thématique « risque sismique »	20'
7. Première information sur la thématique « établissement des preuves et assurances » et discussion	20'
8. Aménagement du site de forage et forage d'exploration	20'
9. Divers	

La séance se terminera à 19h, les points seront donc traités selon le temps à disposition.



Pascal Mahon
Président de la CSI

Annexes :

- Procès-verbal définitif de la séance du 15 novembre 2022 (approuvé en séance du 19 décembre 2022)
- Procès-verbal de la séance du 19 décembre 2022 (à approuver en séance du 6 février 2023)
- Présentation PowerPoint de la séance du 19 décembre 2022 (GES, RCJU et SED)
- Règlement signé après adaptation (art. 5 al. 2) suite à la séance du 19 décembre 2022